

|                     |                      |      |
|---------------------|----------------------|------|
| 05065<br>Code INSEE | SMITOMGA<br>SMITOMGA | 2022 |
|---------------------|----------------------|------|

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Non Renseigné  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Non Renseigné décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 10  
 Nombre de membres présents : 7  
 Nombre de membres exprimés : 7  
 VOTES : 7  
 Pour 7 Contre : 0 Abstentions : 0

| AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT  |                  |
|--|------------------|
| <b>Résultat de fonctionnement</b>  |                  |
| A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)  | 14 174,31        |
| B. <u>Résultats antérieurs reportés</u><br>ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)                      | 65 190,33        |
| <b>C Résultat à affecter</b><br>= A. + B. (hors restes à réaliser )<br>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)           | <b>79 364,64</b> |
| <b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>  |                  |
| D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -)<br>D 001 (si déficit)<br>R 001 (si excédent)                           | -15 527,53       |
| E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - )<br>Besoin de financement<br>Excédent de financement (1) | -24 399,60       |
| <b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>  | <b>39 927,13</b> |
| <b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>  | <b>79 364,64</b> |
| 1) <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b><br>G. = au minimum couverture du besoin de financement F                             | 39 927,13        |
| 2) <b>H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>  | 39 437,51        |
| <b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>   |                  |

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le *Guillestre, le 3 avril 2023*

